

LES RELATIONS INTERNATIONALES
VINGT ANS APRÈS LA CHUTE
DU MUR DE BERLIN (1989-2009)

PAR

DANIEL COLARD (*)

«*Qu'est-ce que le présent sinon la pointe extrême d'un long écoulement où chaque vague dépend dans son mouvement... des autres vagues voisines qui l'enserrent et la pressent, mais aussi de celles qui derrière l'ont poussé en avant.*»

Marc BLOCH, *Que demander à l'Histoire?*

«*Il n'est pas besoin d'aimer le monde qui vient pour le voir venir.*»

François DE CHATEAUBRIAND

REMARQUES LIMINAIRES SUR LE FACTEUR TEMPS
ET LA CHRONOLOGIE

La durée, donc l'histoire marquée par la chronologie, joue un rôle essentiel dans le domaine des relations internationales (RI). La nécessité du recul pour comprendre et juger une période – ici 1989-2009 – est indispensable. Or, il se trouve que le temps chronologique ne coïncide pas souvent avec le temps politique. En d'autres termes, il y a des siècles qui sont longs (le XIX^e siècle : 1814-1914) et des siècles qui sont courts (le XX^e siècle : 1919-1989).

La chute du Mur de Berlin – le Mur de la honte (1) –, le 9 novembre 1989, a clôturé la fin du XX^e siècle avec celle de la Guerre froide, c'est-à-dire du monde bipolaire. Cet événement aussi extraordinaire qu'inattendu, voire quasi-miraculeux car le sang n'a pas coulé, a été successivement qualifié de choc, de tsunami, de séisme géopolitique et géostratégique ou encore de basculement du monde, de bouleversement de l'histoire, de rupture complète du système des RI (2). «*Annus mirabilis*» : «*l'histoire est sortie de ses gonds*», a dit Mikhaïl Gorbatchev et Adam Michnik a parlé d'«*une révolution sans violence, sans utopie, sans projet, mais victorieuse*».

(*) Professeur honoraire à l'Université de Franche-Comté (France).

(1) Cf. Alexandre ADLER, *Berlin, 9 novembre 1989 : la chute*, XO éditions, 2009.

(2) Cf. Pierre GROSSER, *1989, L'Année où le monde a basculé*, Perrin, 2009.

Quoi qu'il en soit, l'effondrement du Mur, vingt ans après, est devenu plus qu'un symbole et un repère incontournable. Le 9 novembre 2009, à Berlin, toute l'Europe – avec le chancelier Angela Merkel, les anciens acteurs Lech Walesa et Mikhaïl Gorbatchev – a célébré la liberté (3). Et deux jours plus tard à Paris, le Chancelier allemand et le président français Nicolas Sarkozy – pour la première fois depuis le 11 novembre 1919 – ranimaient ensemble la flamme à l'Arc de Triomphe, sur la tombe du soldat inconnu. Le 11 novembre 2009 devenait ainsi la fête européenne de la paix. Double cérémonie emblématique, qui a rappelé, à l'évidence, que nous étions entrés de plain-pied dans le XXI^e siècle, celui de la mondialisation/globalisation.

Il est assez curieux de constater que toutes les années se terminant par un 9 constituent un tournant, une charnière diplomatico-stratégique (4), plus ou moins significatif du point de vue de l'architecture des relations internationales. C'est à bon droit qu'on peut évoquer l'«accélération de l'histoire», laquelle engendre en général une déconstruction ou une décomposition de l'ordre juridique international établi. D'où l'impératif intellectuel de se doter d'une sorte de grammaire ou de grille de lecture pour analyser la séquence des années 1989-2009.

On rappellera rapidement que quatre explications ont été avancées par les théoriciens du système international pour comprendre et évaluer la portée, d'abord, de la chute du Mur de Berlin en 1989, ensuite, de la destruction des tours commerciales à New York, le 11 septembre 2001, enfin, du 15 septembre 2008, date de la faillite de la célèbre banque Lehman Brothers (5). Francis Fukuyama a défendu la thèse de la «*fin de l'histoire*» au sens hégélien du terme, voyant dans la victoire à l'est de la démocratie libérale de marché l'horizon indépassable des RI. Samuel Huntington a pronostiqué quant à lui la fin des guerres interétatiques, qui céderaient au XXI^e siècle la place aux chocs des cultures, des religions et des civilisations. Le premier a péché par optimisme et le second par pessimisme dans l'état actuel des choses. D'autres experts ont réfléchi sur le phénomène de la transition et/ou de la transformation, concepts ambivalents qui traduisent un décalage inévitable entre les espoirs nés dans l'euphorie de 1989, les difficultés des «révolutions de velours» et les réalités plus prosaïques du désenchantement d'aujourd'hui. Les derniers spécialistes justifient l'ensemble de ces trois grands événements par la mondialisation et l'avènement d'un «grand village planétaire», d'une société internationale mondialisée.

(3) Daniel Vernet a résumé dans un excellent petit livre les vingt années qui suivirent par la formule «*les tribulations de la liberté*». Cf Daniel VERNET, «1989-2009», Buchet-Chastel, 2009.

(4) 1919 (Versailles), 1929 (la crise), 1939 (la guerre), 1949 (la fondation de la République populaire de Chine), 1959 (la Révolution cubaine), 1969 (l'homme sur la lune), 1979 (la Révolution islamique en Iran), 1989 (la chute du Mur de Berlin).

(5) La crise économique et financière mondiale, un peu comparable à celle de 1929, a éclaté en 2007 aux Etats-Unis, avec l'affaire des subprimes, mais elle s'est développée en 2008 et 2009. Cf Jacques ATTALI, *Survivre aux crises*, Fayard, 2009, et *La Crise, et après?*, 2008.

La crise économique et financière mondiale en cours marque sans doute la fin du processus de transition et le début d'une refondation, d'une reconstruction, d'une recomposition d'un nouvel ordre international qui appellera non seulement une mondialisation du droit, mais surtout un «droit de la mondialisation», pour réguler et humaniser la globalisation, problème central du siècle qui commence. Si on prend en compte le facteur temps – c'est-à-dire, symboliquement, les années 1989, 2001, 2008 –, on peut parler d'une véritable révolution dans les relations internationales (6).

LA DÉSTABILISATION ET LA FIN DU SYSTÈME BIPOLAIRE

A disparu depuis 1989 – et qui est considérable – un ensemble de données qui a remis en cause le «*statu quo* international» issu de la Seconde Guerre mondiale, a effacé l'Esprit de Yalta coupant l'Europe en deux blocs par un Rideau de fer qui s'est abattu sur le Vieux Continent «*de la Baltique à l'Adriatique*» (Winston Churchill). D'où la naissance d'un système bipolaire dont la meilleure définition a été donnée par le regretté Raymond Aron : «*la Guerre froide est un système dans lequel la paix est impossible et la guerre improbable*» (7).

En fait, la chute du Mur et l'implosion de l'Empire soviétique en 1991 – l'une entraînant mécaniquement l'autre, comme les poupées russes – ont bouleversé d'abord la totalité des relations Est-Ouest et, plus tardivement – répliques directes et indirectes de ce formidable tremblement de terre –, les relations Nord-Sud entre pays riches et industrialisés et pays pauvres en voie de développement. La déstabilisation du monde bipolaire a ouvert la porte soit à un grand désordre international, soit à la naissance d'un monde multipolaire ou polycentrique. Les deux scénarios sont simultanément en gestation. La destruction créatrice de la bipolarité peut schématiquement être résumée comme suit après 1989 : la fin de la division de Berlin, de l'Allemagne et du Vieux Continent ; la décommunisation de l'Europe centrale et orientale ; la disparition de l'URSS et du Pacte de Varsovie, sans oublier son Empire, et l'amputation du territoire de la nouvelle Russie et de sa démographie ; l'émergence des Etats-Unis comme unique superpuissance ; l'éclatement de trois fédérations d'Etats (URSS, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) ; l'implosion du Tiers-Monde et la crise des Pays non alignés, le non-alignement diplomatique perdant beaucoup de son sens après l'évaporation des blocs ; et,

(6) Cf. Pascal Boniface, qui qualifie comme telle la chute du Mur et la fin du monde bipolaire dans un texte publié dans *Le Monde*, 11 nov. 2009.

(7) Raymond Aron est le théoricien principal des trois systèmes internationaux possibles : le système unipolaire, bipolaire et multipolaire.

enfin, l'obsolescence de l'Esprit de Yalta fondé sur la politique des sphères d'influence idéologique et économique (8).

Telles sont les conséquences fondamentales découlant de la chute du Mur de la honte. La fin de la rivalité planétaire soviéto-américaine – accompagnée de la désoviétisation, de la décommunisation et de la démocratisation du Vieux Continent – a créé un vide géopolitique et géo-économique au cœur même des relations Est-Ouest. Après la déconstruction devait suivre la reconstruction, après la décomposition la recomposition. Toutefois, les surprises de l'histoire en décident parfois autrement; pour reprendre une belle formule aronienne, «*les hommes font l'Histoire, mais ils ne savent pas l'Histoire qu'ils font*» et, R. Aron d'ajouter souvent; parce que «*l'Histoire est tragique*». On ne saurait mieux dire à propos de la dernière décennie du XX^e siècle et de la première du XXI^e siècle.

Ce qui a disparu étant à grands traits mentionné, il convient maintenant de se pencher sur ce qui a changé dans la nouvelle configuration du système des relations internationales.

LES NOVATIONS DE LA POST-GUERRE FROIDE

Ces nouveautés sont aussi nombreuses que diverses dans pratiquement tous les domaines de la conflictualité, de la compétition et de la coopération internationales.

Nouveaux acteurs, nouvelles menaces, nouveaux conflits

Le nombre des acteurs étatiques a beaucoup augmenté

Une vingtaine d'Etats nouveaux ont vu le jour sur le Vieux Continent et sont entrés aux Nations Unies. L'ONU a atteint à l'universalité et compte désormais 192 membres, alors que, au moment de sa fondation, elle ne dépassait pas la cinquantaine. La disparition des empires coloniaux en avait créée une centaine.

Se sont également multipliées les organisations internationales (OIG), universelles et surtout régionales (OMC, OCS, CEI, Organisations des riverains de la Baltique et de la mer Noire...), acteurs concurrents des Etats favorisant le multilatéralisme au détriment de l'unilatéralisme (l'Amérique de George W. Bush) (9). A côté des OIG, les organisations

(8) Sur tous ces points, cf. chaque année les volumes de l'*Annuaire français de relations internationales* (à partir de l'année 2000) et ceux de *Ramses*, publié chaque année par l'Institut français de relations internationales. Cf. également Thierry GARCIN, *Les Grandes Questions internationales depuis la chute du Mur de Berlin*, Economica, 2009.

(9) G. Bush père (1988-1992), Mikhaïl Gorbatchev et Helmut Kohl sont les pères de l'unification allemande, George Bush junior (2000-2008) a pratiqué pendant deux mandats une diplomatie unilatérale, contournant même le Conseil de sécurité de l'ONU pour envahir l'Iraq de Saddam Hussein en 2003.

non gouvernementales (ONG) et les multinationales ont aussi proliféré dans les domaines de l'environnement, de l'économie, du désarmement et du développement. La société civile internationale s'est renforcée après 1989.

Nouvelles menaces

La novation concerne en outre les menaces internationales, voire les grands défis qui s'annoncent. Il n'est pas utile d'établir une typologie détaillée de celles-là. On se contentera de les énumérer sommairement : la montée du terrorisme et de l'islamisme radical, la prolifération des armes de destruction massive (ADM), l'émergence des intégrismes religieux, les flux migratoires incontrôlés, le retour de la piraterie maritime, les menaces environnementales, l'existence d'Etats-voyous et d'Etats défaillants ou ne respectant pas les normes du droit international.

Nouveaux conflits

Les conflits d'aujourd'hui sont de moins en moins interétatiques et de plus en plus intra-étatiques : ils s'appellent conflits ethniques, identitaires, religieux, tribaux, écologique. Quant aux conflits régionaux (Afrique des Grands Lacs, Afghanistan, Pakistan, Iraq, Moyen-Orient), ils sont asymétriques et opposent les faibles aux forts. Ils sont parfois qualifiés de « guerre préventive » ou de « guerre juste ».

D'où une nouvelle conception du recours à la force armée interdite juridiquement par la Charte onusienne, sauf en cas de légitime défense, et la nécessité de repenser la problématique globale de la sécurité. Précisons que celle-là n'est pas seulement militaire, mais aussi alimentaire, sanitaire, économique, politique et écologique. Bref, on la nomme aussi « coopérative » (Acte final d'Helsinki de 1975) ou « humaine », la sécurité de l'individu primant celle de l'Etat.

Le contexte de l'après-Guerre froide est donc particulièrement innovant en matière de conflictualité internationale. Il faut en prendre acte et en tirer tous les enseignements, ce qui est loin d'aller de soi... (10)

Nouvelle Allemagne, nouvelle Europe, nouvelle relation transatlantique

La fusion de la RDA avec la RFA a donné naissance à une nouvelle Allemagne dans une nouvelle Europe

(10) Sur ce sujet, cf. Ariel COLONNOS, *Le Pari de la guerre*, Denoël, 2009; B. COURMONT/D. RIBNIKAR, *Les Guerres asymétriques*, IRIS-Dalloz, 2009; P. SERVENT, *Les guerres modernes racontées aux civils et aux militaires*, Buchet-Chastel, 2009.

La fusion de la RDA avec la RFA

Il est inexact de parler de «réunification allemande», car le nouveau statut de l'Allemagne unie, issu du Traité fondamental du 12 septembre 1990 – Traité dit «2+4» (11) – ne reconstitue pas l'Etat allemand dans ses frontières de 1937, celles du III^e Reich.

Le retour à l'unité de la nation allemande s'est fait rapidement, en moins d'un an (entre le 9 novembre 1989 et le 12 septembre 1990), pacifiquement et avec l'accord de tous les voisins quant à la délimitation des nouvelles frontières. Son statut international fait désormais de l'Allemagne un Etat comme les autres, qui a retrouvé sa souveraineté, sauf sur deux points : le plafonnement des effectifs de la Bundeswehr et l'interdiction d'accéder au club atomique. En 2009, la RFA est devenue l'Etat le plus puissant de l'Union européenne : démographiquement (82 millions d'habitants), économiquement et industriellement. Cela étant, elle ne menace personne, puisqu'elle est intégrée entièrement dans l'Union européenne (UE) et dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN).

L'Allemagne a pratiqué de 1990 à 1997 une diplomatie de la «retenue» et du carnet de chèques; faisant profil bas, elle s'est d'abord présentée comme une «puissance civile» qui refuse d'assumer des responsabilités internationales. Puis, à la fin des années 1990, sous l'autorité du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder (1997-2005), la RFA a commencé à défendre plus ardemment ses intérêts nationaux et à formuler ses nouvelles ambitions diplomatiques, avec une politique étrangère plus ambitieuse et décomplexée que celle du chancelier Angela Merkel (2005-2009) : c'est ainsi qu'elle revendique un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, qu'elle participe à des opérations de maintien de la paix après le feu vert donné par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qu'elle noue des partenariats avec ses voisins de l'Europe centrale et orientale, sans oublier des accords spéciaux avec la Russie de Vladimir Poutine (Gazprom, gazoduc sous la Baltique); mieux, 4 200 soldats allemands sont présents en Afghanistan sous commandement de l'OTAN, avec des soldats français, et le pays participe à la négociation sur la crise nucléaire iranienne avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (12).

L'unification de l'Allemagne n'a pas manqué de modifier les relations franco-allemandes codifiées dans le Traité de l'Elysée signé par Konrad

(11) Traité appelé aussi «4+2»: les quatre vainqueurs de 1945, puissances responsables de l'avenir de l'Allemagne et puissances occupantes sur la base du quadripartisme, plus la RFA et la RDA, deux Etats souverains, ont négocié ensemble les conditions de l'unification qui a été scellée, juridiquement, le 3 octobre 1990, désormais fête nationale de la République de Berlin.

(12) Cf. Jean-Pierre GOUGEON, *L'Allemagne du XXI^e siècle, une nouvelle nation?*, Armand Colin, 2009; Thierry GARCIN, *op. cit.*

Adenauer et le général de Gaulle le 22 janvier 1963. La réconciliation des deux «frères ennemis» a servi de moteur à la construction européenne dans la Communauté économique européenne (CEE) à Six, puis à Neuf et à Douze, avant la chute du Mur. Dans ce cadre, le statut international de la France était supérieur à celui de la RFA, Etat divisé, absent du Conseil de sécurité, interdit d'armes nucléaires, disposant d'une souveraineté limitée sous le contrôle des quatre vainqueurs de 1945. La délicate «question allemande» allait rester fermée jusqu'à l'ouverture de la Porte de Brandebourg en 1989. Depuis vingt ans, on a assisté simultanément à un déclassé international de la France et à un statut international très renforcé de la nouvelle Allemagne. Le retour à la «normalité» et à la normalisation de ses relations avec tous les Etats européens a créé un différentiel de puissance avec Paris. Deux atouts seulement séparent Berlin de Paris : la France possède l'arme nucléaire et dispose d'un siège permanent, avec droit de veto, au Conseil de sécurité de l'ONU. Dans tous les autres domaines de puissance – sauf l'agriculture –, la RFA a pris l'avantage.

Le problème central de l'unification – on connaît les réticences du président François Mitterrand en 1989 – portait sur la question suivante : avec l'unification aurait-on une «Europe allemande» ou, au contraire, une «Allemagne européenne»? La réponse a été fournie par le Traité de Maastricht (TUE) du 7 février 1992 transformant la CEE en Union européenne. Le marchandage entre François Mitterrand et Helmut Kohl pour ancrer la RFA dans l'Europe communautaire a été : la monnaie unique – l'euro – contre un plus d'Europe politique. Sacrifier la puissance du Mark sur l'autel de l'Euro représentait une garantie et une concession de la plus haute importance pour la France et les partenaires de l'UE. C'était le prix à payer pour éviter une domination allemande sur la construction de l'Europe et écarter toute crainte de la part des petits Etats, qui restent toujours très méfiants vis-à-vis des grands, en particulier vis-à-vis d'une entente franco-allemande trop poussée qui conduirait à une sorte de directoire ou de condominium.

Nouvelle Europe

L'Allemagne unie appelait naturellement une «nouvelle Europe», de même que la disparition des régimes communistes à l'Est. L'Europe vingt ans après la chute du Mur n'est plus du tout la même que celle qui avait vu le jour pendant la Guerre froide.

Première transformation : son élargissement, qui a porté le nombre des Etats membres de l'UE de 12 à 27, soit une population de 500 millions d'hommes, qui en fait la troisième puissance démographique mon-

diale derrière la Chine et l'Inde, mais devant les Etats-Unis et la Russie (13).

Deuxième évolution : l'approfondissement institutionnel et l'accroissement des compétences de l'Union européenne, avec les traités de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997), de Nice (2001) et de Lisbonne (2007). Ce dernier est en fait le Traité simplifié, parrainé par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy après l'échec du Traité constitutionnel européen signé en 2005 et refusé à la ratification référendaire par la France et les Pays-Bas. On notera au passage la contradiction permanente qui existe entre l'élargissement et l'approfondissement de l'UE : ce qu'on gagne en extension, on le perd nécessairement en cohésion interne. Cela étant, les Quinze, après le TUE, étaient dans l'obligation d'élargir assez vite pour stabiliser la situation en Europe centrale et orientale. Jacques Rupnik, l'un des meilleurs spécialistes de l'Europe de l'Est et des Balkans, directeur de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (CERI, France), a souligné avec juste raison «*la puissance transformatrice de l'Union européenne qui agit par l'attrait de son modèle sur sa périphérie*»; dans le processus encore inachevé qui dessine les contours de la «*nouvelle géographie européenne*», il distingue trois axes ou trois trajectoires distinctes qui posent chacun des défis différents à l'UE : il étudie avec perspicacité d'abord l'Europe centrale, ensuite l'Europe balkanique (l'ex-Yougoslavie, la Bosnie, le Kosovo, la Serbie) et, enfin, la périphérie de l'ex-Union soviétique des «révolutions de couleur» (rose en Géorgie, orange en Ukraine et en Moldavie) (14).

Pour être complet, ajoutons la naissance du projet d'initiative française, à Paris, le 13 juillet 2008, d'une Union pour la Méditerranée (UPM), qui relance l'ancien Processus de Barcelone (15). La paix, la stabilité et la sécurité sont aussi indispensables à l'Est du Vieux Continent qu'au Sud. Malheureusement, le conflit israélo-arabo-palestinien bloque actuellement le développement de l'UPM, qui a le grand mérite de réactiver les convergences et les coopérations entre les Etats des deux rives. L'Europe communautaire demeure un chantier inachevé et un laboratoire, un modèle de solidarité, sans équivalent dans le monde.

Sur le plan institutionnel, la réforme si longtemps attendue s'est produite avec la ratification définitive du Traité de Lisbonne par les Vingt-Sept de l'UE, début novembre 2009. Celui-là prévoyait de donner un visage, une voix – et un téléphone, réclamé en 1973 déjà par Henry Kissinger – grâce à un Président stable, nommé par le Conseil européen, pour deux ans et

(13) En 1995, trois Etats pratiquant une politique de neutralité entrent dans l'Union : Autriche, Finlande, Suède; puis, en 2004, dix Etats, dont huit ex-socialistes, rejoignent les Quinze et, en 2007, la Bulgarie et la Roumanie.

(14) Cf. «L'Europe de l'Est, vingt ans après», *Le Monde*, 10 nov. 2009.

(15) L'UPM, à l'origine, ne concernait que les Etats riverains du nord et du sud de la Méditerranée et non les Vingt-Sept de l'UE. La RFA d'Angela Merkel a obtenu l'extension du projet à l'ensemble des Etats membres.

deux renouvelables, à la tête de l'Union européenne. Il prévoyait aussi la nomination d'un Haut-Représentant pour les Affaires étrangères et de sécurité commune, sorte de ministre sans le titre – récusé par la Grande-Bretagne. Cette double intronisation a eu lieu à Bruxelles, en Conseil européen, le 19 novembre, à la suite d'un long et subtil compromis (16) décidé par consensus *a minima*. L'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing souhaitait un George Washington pour l'Europe : on a choisi un « conciliateur » et un « facilitateur » pour incarner les nouvelles institutions... Nicolas Sarkozy et Angela Merkel étaient sur la même ligne et ont emporté la décision des Vingt-Sept. Ainsi, le Premier président du Conseil européen nouvelle formule a été choisi en Belgique, en la personne du démocrate-chrétien Herman van Rompuy, et le Haut-Représentant en Grande-Bretagne, en la personne de Catherine Ashton, de centre-gauche, proche de Tony Blair. Ce tandem peu connu, au profil international très peu charismatique, aura la charge de roder la nouvelle architecture du pouvoir européen. La nouvelle direction de l'Union a donc désormais quatre têtes : le Président du Conseil européen ; le Haut-Représentant, vice-président de la Commission ; le président de la Commission, Manuel Barroso ; et l'Etat qui préside le conseil des ministres. Et même cinq têtes avec le président du Parlement européen, Jerzy Buzek.

Hermann van Rompuy, question centrale, aura-t-il l'autorité et la crédibilité nécessaires pour parler sur un pied d'égalité avec les présidents américain Barack Obama, chinois Hu Jintao ou russe Dmitri Medvedev ? Ses pouvoirs sont très limités par les textes : il doit « assurer la préparation et la continuité des travaux » au Conseil européen et la « représentation extérieure de l'Union européenne pour les matières relevant de la Politique étrangère et de sécurité commune » (17). Après sa nomination comme « leader minima », le nouveau Président de l'UE a livré cette réflexion, aussi profonde qu'audacieuse : « *L'Europe est une union de valeurs et elle a la responsabilité de jouer un rôle important dans le monde* ». La citation, pour un Européen convaincu, ne souffre aucune contestation, même si à l'impossible nul n'est tenu... Le Traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009, avec la prise de fonction de Catherine Ashton, et le Président a pris les siennes le 1^{er} janvier 2010.

Successeur de Javier Solana, le Haut-Représentant a pour mission principale de gérer la diplomatie en concertation étroite avec les ministres des Affaires étrangères des Vingt-Sept. Les Etats conservent la souveraineté

(16) Il fallait trouver deux personnalités, l'une de sexe masculin, l'autre féminin, ménageant les susceptibilités des petits Etats et des grands en prenant en compte les tendances politiques du Parlement européen.

(17) Le Traité ajoute : « sans préjudice des attributions du Haut-Représentant ». Toutefois, le Président est clairement au-dessus de ce dernier, qui est assisté d'un Service diplomatique européen (SEAE) comprenant 5 000 fonctionnaires, l'administration du Conseil (3 000 personnes). Le Traité de Lisbonne n'a pas revitalisé l'aspiration fédérale des pères fondateurs et la règle du consensus, de l'unanimité, demeure dans les fonctions régaliennes des Etats (diplomatie, défense et fiscalité notamment).

dans le domaine de la PESC; l'objectif est que l'Europe s'exprime d'une seule voix, avec une position unique, dans les enceintes internationales (ONU, FMI, BCE...) et sur les grands problèmes mondiaux.

Ce nouveau mécano institutionnel constitue, malgré tout, une avancée qualitative qu'il importe ni de surestimer, ni de sous-estimer. Un George Washington n'est pas du tout exclu pour l'avenir dans le cadre d'une «Europe puissance globale» et non «espace ou marché», conception anglo-saxonne de la construction européenne par opposition à la vision franco-allemande. Les petits Etats pencheraient plutôt pour une sorte de «grande Suisse» ou «grande Suède», qui n'accepterait aucune responsabilité internationale. Ce clivage idéologique perdure et ce nœud gordien de l'avenir de l'UE devra être tranché le plus rapidement possible pour avancer en matière d'intégration et de cohésion. Ne s'agit-il pas de construire une Europe forte – dont même les Etats-Unis ont besoin – pour contribuer au nouvel équilibre du monde du XXI^e siècle?

Le président Obama était absent à Berlin, le 8 novembre 2009, pour le 20^e anniversaire de la chute du Mur. Ce n'était ni un oubli, ni le hasard, puisque peu après il entamait en Asie (Japon, Chine, Corée du Sud) sa première grande tournée internationale. Il revient toujours à Paris et à Berlin de prendre des initiatives courageuses pour donner un nouveau souffle, un nouvel élan à cet OPNI que reste encore l'Union européenne. Ce duo-là est fort bien connu!

Nouvelle relation transatlantique

Une nouvelle relation transatlantique est le corollaire des deux évolutions précédentes. La Défense européenne n'existe pas, c'est-à-dire une communauté européenne de défense (*cf.* l'échec du projet en 1954) autonome, capable d'assurer la sécurité de ses intérêts fondamentaux sans être dépendante d'une puissance étrangère. En 2009, la défense de l'Europe continue d'être tributaire de l'OTAN, autrement dit de la garantie de sécurité (article 5) donnée par les Etats-Unis, situés à 6 000 km du Vieux Continent. Parfaitement valable pendant la Guerre froide, ce système ne l'est plus soixante ans plus tard (18). Avec le Traité de Maastricht est née une Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et, avec, la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), sur la base d'un accord bilatéral franco-britannique signé à Saint-Malo en 1998 et entériné multilatéralement par l'UE (19). Cette avancée porte le nom d'«Europe de la Défense».

La nouvelle relation euro-atlantique allait dépendre de l'avenir de l'OTAN après la dissolution du Pacte de Varsovie en 1991 et la disparition de

(18) Le 60^e anniversaire de l'Alliance a été célébré à Strasbourg et à Kehl, en présence des chefs d'Etat et de gouvernement, au mois d'avril 2009.

(19) Les neutres et les non-alignés (Irlande, Autriche, Suède, Finlande, Malte, Chypre) ne sont pas partie prenante.

l'URSS. Trois solutions se présentaient aux Alliés : la dissolution, par symétrie, de l'OTAN ; son maintien sur la base du *statu quo ante* ; sa transformation par sa modernisation, pour s'adapter au nouveau contexte géostratégique. Cette dernière l'emportera.

L'OTAN, comme l'UE, s'est élargie à l'Est en intégrant les ex-Etats socialistes, passant ainsi de 16 à 28 membres, demandeurs de sécurité dans un cadre euro-atlantique. Dans le prolongement de cette extension, le concept stratégique a été repensé, revu et corrigé à deux reprises. Un troisième est en voie d'élaboration à Norfolk, aux Etats-Unis, sous la houlette d'un général français, après le retour de la France dans le commandement militaire intégré en avril 2009.

La France gaullienne entendait construire une Défense européenne en dehors du cadre de l'Alliance atlantique et de l'OTAN, sans les Etats-Unis, ce que sous-entendait la décision de 1966. Quarante ans plus tard, pour sortir d'une position marginale, Paris a retrouvé toute sa place dans l'OTAN, pour mieux la transformer de l'intérieur. Un consensus existe aujourd'hui pour faire évoluer la relation transatlantique en la faisant reposer sur deux piliers égaux à l'intérieur de l'Alliance. La nouvelle ère conduit à bâtir un vrai partenariat qui se substituerait au protectorat des années de la Guerre froide. Pour Jean-Claude Casanova, cofondateur avec Raymond Aron, puis directeur, de l'excellente revue *Commentaire* en 1978, «*le temps est venu pour l'Europe de s'émanciper des Etats-Unis*» (20).

Zbigniew Brzezinski écrivait en 2008, à la fin du mandat du président G. W. Bush, qu'il fallait deux conditions pour faire progresser les relations euro-américaines : que «*l'Amérique change de régime et qu'un autre régime naisse en Europe*». La première a été remplie par l'élection de B. Obama, la seconde est encore un peu virtuelle avec le Traité de Lisbonne. Le nouveau Président américain a complètement changé l'image des Etats-Unis et pratique une diplomatie multilatérale de la main tendue (21). A Washington, Hillary Clinton, Secrétaire d'Etat, a prôné une nouvelle architecture stratégique de «*coopération globale*», allant jusqu'à reconnaître qu'«*aucune nation ne peut faire face seule aux défis actuels*». Toujours dans son discours du 15 juillet 2009, elle déclarait que, en développant «*une plus grande coopération au sein d'un plus grand nombre d'acteurs et en réduisant la compétition, la balance pencherait d'un monde multipolaire vers un monde multipartenariats*». L'administration Obama souhaite construire des coalitions avec qui le souhaite, ce qui appelle une «*architecture globale différente, dans laquelle les Etats sont incités à coopérer et prendre leurs responsabilités*».

(20) Cf. son intéressant papier publié par *Le Monde*, 17 nov. 2009, p. 21. Nous empruntons plusieurs idées à cette libre opinion et à son auteur.

(21) Main tendue au monde arabo-musulman avec le grand discours du Caire, à la Chine avec son voyage en novembre 2009 – «*la Chine n'est pas un rival mais un partenaire*» –, à l'Iran et à la Corée du Nord, qui ne respectent pas les obligations du TNP.

Nous sommes loin de l'unilatéralisme de G.W. Bush, du refus presque systématique de coopérer avec les OIG, dont l'ONU, et de l'intervention catastrophique en Iraq.

Pourquoi et comment le lien transatlantique s'est-il délité et affaibli depuis vingt ans? La fin de la Guerre froide et la disparition de l'ennemi à l'Est en sont la première raison. La deuxième réside dans la définition par les seuls Américains de la stratégie atlantique – en Afghanistan, l'article 5 de l'Alliance invoqué par les Européens a été refusé, l'élaboration des concepts post-bipolaires dans l'OTAN non discutées au fond. Et la troisième réside dans la volonté pacifiste des Alliés, qui acceptent difficilement de mourir en cas de conflit, les opinions publiques s'y opposant rapidement.

La naissance du G20 exprime bien le «*déclassement relatif du couple Europe-Etats-Unis*», de même que l'annonce par Obama que la relation entre la Chine et l'Amérique donnera «*sa forme au XXI^e siècle*». La «Chimérica», le duo sino-américain, serait-il le nouveau G2 du siècle? Alliance peut-être séduisante, mais très improbable, pour ne pas dire chimérique, tant les intérêts fondamentaux opposent les deux adversaires-partenaires.

Pour J.-C. Casanova, «*la tisane transatlantique servie à profusion endort tout le monde; les Européens doivent prouver leur existence par d'autres moyens que par des propos supra-célestes.*» Formule synthétique profonde, qui rappelle celle d'un néo-conservateur, Robert Kagan : «*les Américains sont sur Mars, les Européens sur Vénus*». On retrouve ici le rôle de la puissance, *soft* et *hard*. L'Union des Vingt-Sept ne possède pas la puissance dure militaro-stratégique, diminue ses dépenses militaires et ne totalise pas ensemble la moitié de celles des Etats-Unis. Ses capacités militaires sont d'une grande faiblesse (22).

Les Allemands ont rappelé que la crise économique du système capitaliste avait éclaté aux Etats-Unis, lesquels ont aussi laissé se creuser un déficit avec la Chine qui épargne, exporte et engrange des dollars, alors que l'Amérique consomme et s'endette. Ce qui déplace le centre de gravité du pouvoir économique vers l'Asie-Pacifique.

Dans l'avènement d'un monde post-transatlantique, les deux rives de l'Océan du même nom ont un intérêt majeur à établir un partenariat équilibré au nom de ce qui reste d'influence et de pouvoir à l'Occident. Pour passer du leadership américain au *partnership* euro-atlantique, il ne suffit pas, note J.-C. Casanova que le Traité de Lisbonne soit appliqué, il faut que les personnalités choisies soient à la hauteur de cette novation. Il faudrait également que les Etats européens se «*plient pour la politique internationale*

(22) Or, le partage du fardeau de part et d'autre de l'Atlantique ne peut pas être aussi déséquilibré. L'UE ne peut donc pas se penser comme une puissance mondiale. Les Etats-Unis détiennent à eux seuls 40 % de la puissance armée de la planète.

à ce qu'ils acceptent pour le commerce et la monnaie». Cette noble ambition est-elle probable, possible, réaliste ou utopique? Telle est la question. La réponse appartient aux Vingt-Sept, peuples, Etats et gouvernements (23). Si le monde se globalise rapidement, l'Union européenne se globalise trop lentement. *Realpolitik* oblige : l'histoire n'attend pas.

LA RÉVOLUTION VERTE :
LA PROTECTION DE LA «TERRE-PATRIE»
ET LA PRÉSERVATION DE SON ÉCOSYSTÈME

La révolution verte ou écologique – dans un monde fini, aux ressources limitées, avec trois milliards d'hommes à nourrir à l'horizon 2050 – est inéluctable pour préserver la planète bleue et son écosystème. Plus rien – la formule se justifie parfaitement – ne sera jamais comme avant. C'est une chance unique pour l'économie : la croissance verte est créatrice d'emplois et inscrit le monde dans un modèle de développement durable. C'est aussi un grand défi pour l'humanité, car il y va de sa survie avec le réchauffement climatique, devenu la priorité des priorités (Kyoto, Copenhague, rapports du GIEC).

Cette révolution verte a déjà commencé. La crise a accéléré une prise de conscience écologique universelle, qui s'est développée progressivement avec le discours de l'écologie politique des partis verts. Et, surtout, avec le Sommet de la terre, à Rio de Janeiro, en 1992, vingt ans après le sommet onusien de Stockholm (1972), qui, le premier, avait été consacré à l'environnement. En 2002, dix ans après Rio, le sommet de l'ONU consacrait le concept de «développement durable», établissant une solidarité intergénérationnelle entre les générations du présent et celles du futur. Plus simplement, il exprimait l'idée morale que les intérêts et les droits des uns ne devaient pas sacrifier ceux des autres. Saint-Exupéry avait il y a déjà fort longtemps insisté sur ce même principe, en affirmant que «*les hommes ne sont pas propriétaires de la terre, mais des locataires*», ce qui créait des devoirs écologiques avant la lettre pour chacun d'entre nous et pour les Etats. Paul Valéry, après la Première Guerre mondiale, avait de son côté parlé d'«*un monde fini*» et de la mortalité des civilisations... C'était au XX^e siècle!

L'expression journalistique de 1992 «Sommet de la terre» a marqué les esprits. En effet, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité celle-là s'était donné rendez-vous à elle-même. Les problèmes internationaux n'étaient plus uniquement interétatiques, mais transnationaux et super-éta-

(23) Sur la politique étrangère de la France, cf. le rapport d'Alain JUPPÉ et Louis SCHWEITZER, *La France et l'Europe dans le monde*, Odile Jacob, 2009, ainsi que les articles de la rubrique «La France et le monde» dans les différents volumes de l'*Annuaire français de relations internationales*.

tiques. Véritable révolution conceptuelle dans le domaine des relations internationales, où la souveraineté était l'*alpha* et l'*oméga* du droit international public. La mise en réseau du monde après 1989 et l'avènement des nouvelles technologies de la communication et de l'information mettaient en pleine lumière des «enjeux transversaux», communs à tous les acteurs, étatiques et non étatiques, de la scène internationale. Les deux dernières décennies de l'après-Guerre froide ont ouvert une ère nouvelle en ce qui concerne l'ensemble des ressources et des richesses de la terre : l'ère de la rareté par épuisement rapide des biens publics mondiaux. Sans omettre non plus les menaces graves pesant sur la faune et la flore, la pureté de l'air, la biodiversité, le volume de l'eau douce et les différentes pollutions. Tel est l'état des lieux (24).

Fin 2009, en relation directe avec le climat, deux rendez-vous internationaux majeurs ont eu lieu, l'un à Rome en novembre, l'autre à Copenhague en décembre. Le premier, sous l'égide de la FAO, portait sur la faim dans le monde, c'est-à-dire la crise alimentaire qui touche d'ores et déjà un milliard de personnes. Le second, placé sous le patronage de l'ONU, concernait le réchauffement climatique – avec l'objectif de limiter celui-là à 2°C au XXI^e siècle –, qui risque de priver d'eau 1,5 milliard de personnes dans les dix années à venir.

La lutte contre la faim, grande cause du 15^e sommet des Pays non alignés réunis à Charm el Cheik au mois d'août 2009, se résume en deux chiffres : un milliard d'hommes souffre de malnutrition et un enfant meurt de faim toutes les six secondes. Toutes les conditions sont réunies pour une nouvelle crise de l'alimentation depuis les émeutes de la faim de 2008. La fameuse «révolution verte», tributaire aussi du CO₂, a épuisé les gains de productivité dans l'agriculture et le déficit massif de production, avec la spéculation, est à l'origine directe de la crise actuelle. Le sommet mondial de Rome sur la sécurité alimentaire a été très décevant et s'est contenté de beaux discours programmatiques et déclarations, les chefs d'Etat du G8 – à l'exception de Silvio Berlusconi – n'ayant même pas cru bon de faire le déplacement... Seul, le Saint-Père, le pape Benoît XVI, a lancé un appel vibrant pour «*éliminer la faim dans le monde : il faut que mûrisse une conscience solidaire qui considère l'alimentation et l'accès à l'eau comme droits universels*». Ce cinquième sommet de la FAO en treize ans a suscité l'indignation des ONG, qui ont dénoncé l'absence d'engagements concrets de la part des Etats riches et condamné une «occasion manquée», ainsi la politique de la chaise vide des dirigeants des principales puissances industrialisées.

(24) Cf. trois dossiers importants et très récents, l'un du *Monde*, «Bilan planète», 2009, l'autre du *Courrier international*, «Pourquoi la planète sera peut-être sauvée. Un tour du monde des initiatives», nov. 2009, et le dernier de *Questions internationales*, «Le climat : risque et débat», n° 38, 2009 – précisons que cette excellente revue, publiée par La Documentation française, traite tous les grands problèmes internationaux.

Le second sommet, celui de Copenhague du 7 au 19 décembre 2009, avait un enjeu encore plus considérable : sauver la «terre-patrie» et limiter le changement climatique dû largement aux émissions de gaz à effet de serre (CO₂), qui concernera en priorité les Etats les plus pauvres. Le réchauffement climatique engage la planète bleue tout entière après la signature du Traité de Kyoto de 1997, qui prend fin en 2012. Les spécialistes et les médias ont dit que ce sommet était le plus important depuis les Accords de Yalta en 1945 ou de Versailles en 1919. On sait que les échecs de ces deux conférences se sont soldés en décennies de souffrances et en plusieurs millions de morts.

Que faut-il alors retenir de ce fameux sommet onusien ? Afin d'attirer l'attention sur les dangers du réchauffement climatique pour leur petit archipel, les membres du gouvernement des Maldives, peu avant la Conférence de Copenhague, ont tenu, le 17 octobre 2009, le premier Conseil des ministres sous-marin... L'anecdote est plus que symbolique : il s'agissait, en réalité, d'un véritable «appel au secours» pour sauver l'archipel de 1 200 îles contre la montée du niveau de la mer. Le Sommet de Copenhague a réuni les 192 Etats membres de l'ONU : à ce titre, médiatisation oblige, il apparaissait comme «historique» et on en attendait beaucoup, les rapports du Groupe d'experts internationaux sur l'évolution du climat (GIEC) servant de base aux travaux. 120 chefs d'Etat ou de gouvernement ont assisté à la fin des débats, les 17 et 18 décembre 2009. Cependant, si la diplomatie climatique a bien dessiné les contours d'un nouveau monde, elle a accouché d'une simple Déclaration politique concoctée essentiellement par le G20 et non d'un traité créant, pour les Etats, des obligations contraignantes et chiffrées. Les ONG et la société civile internationale, avec les Verts, ont dénoncé l'échec de la Conférence et l'absence totale de volonté des Etats pour empêcher, à l'horizon 2050, l'augmentation de plus de 2°C du réchauffement climatique.

En effet, le vrai-faux accord de Copenhague est un «accord très imparfait», mais il n'est pas dépourvu de signification. Il tient en deux pages et demie. Les signataires y reconnaissent que, selon la «*vision de la science*», la hausse des températures devrait être en dessous de 2°C. Pour y parvenir, les Etats afficheront simplement leurs engagements individuels ou collectifs (pour l'UE), lesquels devront être publiés le 31 janvier 2010. L'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2050 ne figure pas dans le texte. Le résultat le plus concret est la mise en place d'un «fonds vert climat» de 30 milliards de dollars pour 2010-2011-2012 et de 100 milliards annuels d'ici 2020.

Pour le philosophe Michel Serres, l'échec du Sommet de Copenhague montre les limites du politique et des grand-messes où les chefs d'Etat défendent d'abord leurs intérêts nationaux : la souveraineté n'est pas morte aux Nations Unies. Et le processus de décision – la règle du consensus –

n'est pas tenable à 192. «*On a oublié d'inviter la terre à la conférence sur le climat*», a déclaré l'illustre académicien, avant d'ajouter : «*Copenhague est à la géopolitique ce que les accords de Munich de septembre 1938 ont été à la politique : un compromis lâche et dilatoire*».

Plusieurs enseignements découlent de la Conférence. Tout d'abord, le couple sino-américain – le G2 – s'est imposé en activant une alliance essentiellement défensive. La convergence des intérêts entre Pékin et Washington a déterminé l'issue des travaux. En deuxième lieu, l'Union européenne n'a pas joué un rôle important : son *soft power* et ses bonnes intentions n'ont pas suffi à convaincre les autres partenaires. Ensuite, ce sont les grands de l'UE, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, qui ont pesé et exercé le leadership européen à Copenhague. La France, avec Nicolas Sarkozy, a tenu son rang en prenant des initiatives avec le Brésil du président Lula et les Etats africains. Le Groupe des 77 (130), constitué de pays pauvres, apparu divisé mais, agité en sous-main par la Chine, il a fait bloc contre les Etats riches du Nord. Le clivage Nord-Sud est très réel en matière climatique : il oppose les pollueurs aux moins pollueurs historiquement. Quant aux Etats émergents, ils ont défendu leurs intérêts en négociant avec les Etats industrialisés dans le cadre du G20.

Après Copenhague – première étape dans un long processus de négociation climatique – le concept nouveau de «sécurité planétaire» – c'est sans doute là l'essentiel – s'est imposé à l'ensemble de la communauté internationale. Le Protocole de Kyoto de 1997 expire en 2012; il pourrait être prorogé. Le prochain rendez-vous climatique aura lieu à Mexico en décembre 2010.

Le *New Deal* écologique reste donc à faire : il fait partie de la gouvernance mondiale, qui passe par un effort de solidarité, un projet partagé, dont dépend l'avenir du grand village planétaire. La France n'a pu obtenir à Copenhague ce qu'elle réclame depuis longtemps, une organisation mondiale de l'environnement, structure nécessaire pour exercer une surveillance, un contrôle sur les mesures environnementales de sauvegarde que les Etats seront appelés à prendre quand un traité aura remplacé le Protocole de Kyoto qui, mal respecté, ne lie que les Etats industrialisés.

Edgar Morin, en 1993, évoquant la «terre-patrie» et la prise de conscience de la «*communauté de destin terrestre*», notait avec prescience : «*nous sommes au cinquième siècle de l'ère planétaire. Il y a déferlement des forces aveugles et barbares, mais il y a aussi mondialisation de la demande de vivre et de mieux vivre.*» (25). D'où l'impératif de repenser les fondamentaux de l'ordre et/ou du désordre international.

(25) Edgar MORIN/Anne Brigitte KERN, *Terre-Patrie*, Seuil, 1993. Michel Serres a dans un livre récent parlé de «guerre mondiale», c'est-à-dire de la guerre que les hommes font au monde : l'adversaire de cette guerre n'est autre que le vaisseau où nous sommes tous embarqués.

NOUVEAU MONDE ET NOUVEAU SYSTÈME
DE RELATIONS INTERNATIONALES

Les considérables novations engendrées par la post-Guerre froide et la chute du Mur ont favorisé la naissance d'un nouveau monde et d'un nouveau système de relations internationales. L'histoire n'a pas pris fin en 1989 : elle se poursuit, s'accélère et se complexifie (26). C'est seulement une grande page d'histoire qui a été tournée.

Trois caractères fondamentaux marquent cette nouvelle configuration des relations internationales, à savoir : le déplacement du centre de gravité de la puissance vers l'Asie-Pacifique; la désoccidentalisation du système international post-bipolaire; et la nécessité d'organiser une gouvernance mondiale.

Historiquement, les relations internationales ont été centrées d'abord sur le Bassin méditerranéen, jusqu'au XVI^e siècle et à la Renaissance. Puis, le centre de gravité a basculé dans l'océan Atlantique, sur un axe euro-américain, du XVI^e au XX^e siècle. Au seuil du XXI^e siècle, avec la crise mondiale, le G20 et les pays émergents, le centre de gravité de la puissance et de l'économie bascule à son tour vers l'Asie-Pacifique. On trouve là près de la moitié de la population du globe et des Etats en plein développement, avec, comme Etats riverains, non seulement des pays d'Asie, mais aussi les Etats-Unis et la Russie, à côté de la Chine, du Japon et des Etats de l'ASEAN.

Le deuxième trait de ce nouveau monde est la désoccidentalisation des relations internationales : nous sommes entrés dans une ère post-européenne, post-américaine et post-occidentale. En d'autres termes, l'«*Occident malade de l'Occident*» (27) ne fait plus seul l'histoire : il ne domine plus – ce qu'il a fait pendant cinq cents ans – les autres continents en imposant son pouvoir politique, économique, militaire et culturel à tous les Etats non occidentaux, africains, asiatiques, latino-américains.

Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères, a, dans un livre récent (28), bien mis en relief cette mutation des relations internationales. Il écrit : «*ce qui a échoué ou a été brutalement remis en cause en l'espace de quelques années, c'est donc à la fois l'assurance universaliste de l'Occident, le monopole du leadership occidental, la vision simpliste du prosélytisme démocratique, le manichéisme (le Bien contre le Mal) comme mode de réaction à l'inquiétude et de contrôle du monde, la politique néo-conservatrice américaine [...], les dogmes économiques de l'Ecole de Chicago, la désinvolture irresponsable envers les règles écologiques de la vie dans la biosphère, la foi du charbonnier dans l'Europe comme pôle évident d'un monde multipolaire*». Avec

(26) Cf. Hubert VÉDRINE, *Continuer l'histoire*, Fayard, 2007.

(27) Cf. Le livre de M. BULARD/J. DION, Fayard, 2009.

(28) Cf. Hubert Védrine, *Le Temps des chimères (2003-2009)*, Fayard, 2009.

lui, on constatera que la crise mondiale qui a éclaté en 2007-2008 a «*rendu plus manifeste encore la caducité de ces schémas*». Une nouvelle structure générale du monde se met bien en place. Dominique de Villepin tient à peu près le même discours et souligne l'«*épuisement de l'Occident*» : «*l'Occident ne peut plus se permettre de penser seul et pour les autres, il lui faut réfléchir avec et grâce aux autres cultures. Tandis que l'Occident s'effrite, le monde change. La modernisation s'accélère. Cette grande transformation ne s'est pas faite par les armes. Elle a commencé depuis un siècle dans les soubassements de toutes les sociétés traditionnelles.*» La crise agit comme un «*révélateur de déséquilibre inhérent à la volonté de puissance*» (29).

La troisième spécificité internationale contemporaine est le processus de la mondialisation/globalisation, dans la plupart des domaines et pas seulement l'économie et la finance. Il s'agit de construire, aujourd'hui, un «*système-monde*», une «*économie-monde*», une maison commune pour un «*grand village planétaire*». Cela implique la mise en œuvre d'une «*gouvernance mondiale*», un droit de la mondialisation pour maîtriser et réguler ce processus. Et surtout l'humaniser.

Thierry de Montbrial, dans le *Ramses 2010*, évoque aussi la crise mondiale et la gouvernance globale : le directeur général et fondateur de l'Institut français de relations internationales, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, prend acte, outre de la mondialisation, de deux autres caractères du nouveau système international : la multipolarité et l'hétérogénéité. Conséquence prévisible, la «*distribution de la puissance*» a toutes les chances d'être modifiée dans des «*directions*» peu «*prévisibles*» (30). Global, hétérogène et multipolaire, le nouveau monde est encore un monde de réseaux, de flux, de relations transversales : un monde transnational, mais pas post-national, avec une pluralité d'acteurs interdépendants et solidaires.

Les nouvelles technologies de communication et d'information ont unifié la planète, réduit les distances et aboli le temps (CNN, Internet, révolution numérique, téléphone portable, GPS, etc.). La gouvernance mondiale – dont le forum multilatéral du G20 – doit tenir compte de la double règle des «*3I*» et des «*3M*» pour introduire plus d'ordre dans le désordre international né de la disparition du système bipolaire : les trois I s'appellent imprévisibilité, instabilité, insécurité de la société en voie de mondialisation; et les trois M se nomment médiatisation, multipolarisation, mondialisation.

Les tendances lourdes de l'histoire en marche laissent penser que le nouvel ordre international dépendra des puissances émergentes – Brésil, Russie, Inde, Chine ou BRIC, auxquels on peut ajouter le Mexique, la Turquie,

(29) Cf. Georges CORM, *La Cité des hommes*, Plon, 2009 : dans ce livre stimulant, l'auteur montre que l'Europe et le mythe de l'Occident contestent les préjugés «*occidentalistes*» et que les germes de la puissance européenne se trouvent dans l'intensité exceptionnelles de ses relations avec les autres civilisations.

(30) Thierry DE MONTBRIAL, *Vingt ans qui bouleversèrent le monde*, Dunod, 2008.

l'Afrique du Sud, nouveaux géants et puissances régionales qui sont les locomotives de la croissance. Ces Etats émergents catégorie inédite et concept assez flou – sont le produit direct de la mondialisation et de l'éclatement de l'ancien Tiers-Monde, désormais en miettes. Les vieux clivages Est-Ouest et Nord-Sud ne sont plus très significatifs en 2010 (31). La transformation du G7-G8 en G20 pendant la crise mondiale traduit bien cette évolution qualitative et quantitative des RI.

Pour faire court et faute de place, trois séries de relations bilatérales ou de partenariats stratégiques qui forment, du point de vue géopolitique et géo-économique, un quadrilatère joueront un rôle également déterminant, à savoir : la relation euro-américaine, la relation américano-russe, la relation sino-américaine. Les BRIC sont en interaction avec un autre sigle, Acher, pour désigner l'Amérique, la Chine, l'Europe et la Russie. Le nombre des «G» est donc à géométrie variable, même si deux «G2» semblent se dégager : le binôme Chimérica et Chine-Japon. C'est dans ce contexte global que peut se produire soit une refondation, soit une reconstruction, soit une recomposition.

PERMANENCE DE CERTAINS FACTEURS STRUCTURELS
DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES
DU XXI^E SIÈCLE

Facteurs ou données structurelles, comme on voudra, ne doivent pas passer par pertes et profits en matière de relations internationales. L'histoire se poursuit.

Analysons-les rapidement. D'abord, l'acteur central du jeu de la puissance reste bien l'Etat et tous les Etats présents aux Nations Unies. La crise a même marqué le retour et le renforcement des acteurs étatiques. D'eux dépendent la paix et la guerre, la sécurité et la stabilité sur la scène mondiale (32). Or, ceux-là sont, selon Machiavel et Nietzsche, des «*monstres froids*» et les «*plus froids des monstres froids*». De Gaulle, qui les connaissait bien, précisait : «*les Etats n'ont ni amis ni ennemis, mais que des intérêts nationaux à défendre*». Dont acte. Une nouvelle règle, celle des «3C», gouverne les relations qu'ils sont appelés à entretenir : des rapports de confrontation, de cohabitation et/ou de compétition/coopération.

Autre continuité, autre permanence : la pression démographique. L'humanité, d'ici 2050, va s'accroître de 3 milliards d'êtres humains qu'il va falloir nourrir, soigner, éduquer. En 2009, l'Afrique a passé la barre du milliard d'habitants; nous sommes 6,3 milliards. Certes, la loi de Malthus

(31) Sur les Etats émergents, cf. CERI, *L'Enjeu mondial*, Presses de Sciences-Po.

(32) Cf. Philippe MOREAU DEFARGES, *La Guerre ou la paix demain*, Armand Colin, 2009.

n'a pas été vérifiée, mais la population demeure un facteur de puissance, *soft* en tout cas. Le monde a faim et aura faim.

La crise – paramètre durable – n'est pas seulement systémique, mais globale. Elle comprend une pluralité de crises qui se déclinent : crise économique et financière, crise écologique, crise climatique, crise énergétique, crise alimentaire, crise du modèle de développement. Nous sommes ici dans le temps long et non pas le courttermisme. Elle affecte l'ensemble des Etats membres de la communauté internationale qui cherchent à se structurer, à s'organiser, pour relever les nouveaux défis dans un monde complexe.

La désoccidentalisation des relations internationales ne va pas simplifier les rapports entre les forts et les faibles, les riches et les pauvres, les petits et les grands, les occidentaux et les autres. Les nationalismes, les impérialismes, les totalitarismes, les intégrismes, les terrorismes ne disparaîtront pas de la sphère internationale et de la «terre-patrie». Il en va de même pour la violation massive et systématique des droits de l'homme, qui peuvent conduire une nouvelle fois à des génocides, à des crimes de guerre, à des purifications ethniques ou à des crimes contre l'humanité.

La course aux armements, malgré les efforts du processus de l'*arms control* entre Washington et Moscou dans le domaine des armes nucléaires (*cf.* le discours du 5 avril 2009 prononcé par Barack Obama à Prague, sur la dénucléarisation de la planète et la résolution votée par le Conseil de sécurité le 24 septembre 2009), ne prendra pas fin comme par enchantement. La course conventionnelle perdurera et sera plus qualitative que quantitative. Quant à la prolifération nucléaire, il devient de plus en plus difficile de la contrôler, ainsi que le démontrent les crises nucléaires nord-coréenne et iranienne. La *pax atomica* et la stratégie de la dissuasion ne sont pas mortes... On comptait un Etat atomique en 1945, ils sont neuf aujourd'hui dans ce club aristocratique très fermé.

Nouvelle donnée structurelle : les inégalités internationales et le sous-développement d'une bonne moitié de l'humanité. Ce qu'on peut plus simplement appeler la «fracture Nord-Sud» ou pays riches-pays pauvres.

* *
*

Au total, au terme de ce très large tour d'horizon centré sur les vingt années postérieures à la chute du Mur de Berlin, il n'est pas question de conclure. Il faut revenir à l'essentiel.

Au seuil du XXI^e siècle, l'espèce humaine devra apprendre à vivre ensemble au sein d'un écosystème terrestre très fragile. Et l'humanité doit apprendre à contrôler son devenir en se dotant d'une morale de l'action et de mécanismes de gouvernance incontournables pour maîtriser la mondialisation.

Pierre Hassner, expert en relations internationales, a écrit quelque part que nous vivons dans un monde où la paix «*a d'abord deux grands ennemis : la rigidité dans la pensée et l'imprudence dans l'action*». Faisons donc preuve de souplesse conceptuelle et de prudence dans la gestion de la société mondialisée : puissent les chefs d'Etat et de gouvernement s'inspirer quotidiennement de cette très pertinente observation.

Edgar Morin avait, il y a plusieurs années, évoqué l'idée d'«*une politique de civilisation*», formule qu'a reprise dans ses vœux à la nation, le 31 décembre 2007, le Président de la République. Son contenu est resté indéfini et c'est Luc Ferry qui, avec le Conseil d'analyse de la société, dans son rapport demandé par le Premier ministre, a tenté de fournir des matériaux pour cette politique (33).

Refermons cette réflexion sur les relations internationales avec deux citations qui se complètent assez bien et rejoignent la pensée de Raymond Aron. Georges Bernanos a soutenu avec sagesse qu'«*on ne subit pas l'avenir, on le fait*». Et A. Gramsci a, de son côté, souvent répété : «*il importe de concilier toujours le pessimisme de l'intelligence avec l'optimisme de la volonté*.» N'est-ce pas plus vrai encore en période de crise et de transformation globale de l'ordre international après le choc du 9 novembre 1989 ?

(33) Luc FERRY, *Face à la crise*, Odile Jacob, 2009.